

# PRÉ POUR 2030 : BÂTIMENTS



La transition du parc immobilier du Canada vers la carboneutralité à long terme crée de nouvelles occasions de promouvoir une chaîne d'approvisionnement à faibles émissions de carbone, d'adopter des codes du bâtiment visant une consommation énergétique nette zéro, de transformer les types de chauffage des espaces et de l'eau, de faire en sorte que les coûts soient plus abordables grâce à l'efficacité énergétique et d'accélérer le financement provenant du milieu privé et le perfectionnement de la main-d'œuvre pour soutenir la transition dans ce secteur.

Émissions en 2005 : **84 Mt**

Émissions en 2019 : **91 Mt**

Variation estimée des émissions  
entre 2005 et 2030 : - **37 p. 100**

## Qu'avons-nous fait jusqu'à maintenant?

- ✓ Création de l'initiative Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, d'un montant de 2,6 milliards de dollars, qui aide les propriétaires à rendre leur maison plus écoénergétique et à développer des chaînes d'approvisionnement nationales vertes.
- ✓ Lancement du programme Bâtiments communautaires verts et inclusifs, doté d'un budget de 1,5 milliard de dollars, qui soutient des projets visant à améliorer l'efficacité énergétique au moyen de rénovations, de réparations ou de mises à niveau et de nouvelles constructions.
- ✓ Soutien de l'efficacité énergétique dans les logements autochtones au moyen du Fonds d'infrastructure des Premières Nations, doté de 48 millions de dollars, du programme ARDEC Nord, doté de 64,3 millions de dollars, et du programme l'Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées, doté de 220 millions de dollars.
- ✓ Lancement de l'Initiative de rénovation des bâtiments publics et l'Initiative de rénovation des bâtiments commerciaux en utilisant l'objectif de financement de 2 milliards de dollars de la Banque de l'infrastructure du Canada pour l'infrastructure verte.

## Nouvelles mesures clés

Pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de 2030 et la carboneutralité d'ici 2050, le gouvernement du Canada concentrera ses activités dans les domaines clés suivants et réduira les émissions du secteur des bâtiments :



**Le gouvernement investira 150 millions de dollars pour élaborer une stratégie nationale des bâtiments carboneutres d'ici 2050, soit la stratégie canadienne pour les bâtiments durables.** La stratégie permettra :

- De **mettre au point un centre d'innovation pour les matériaux de construction à faible teneur en carbone** afin de stimuler la recherche, la réforme du code du bâtiment et les activités de démonstration, tout en favorisant l'utilisation de matériaux de construction à faible teneur en carbone (par exemple, bois, acier, ciment, etc.) dans l'environnement bâti;
- D'élaborer une réglementation, des normes et un cadre d'incitation pour soutenir la **substitution des combustibles fossiles** pour les systèmes de chauffage;
- D'élaborer une approche visant à exiger **l'étiquetage des maisons par ÉnerGuide** au moment de la vente et de concevoir un programme complémentaire d'évaluation sur l'adaptation climatique des maisons;



- De lancer un nouveau **fonds d'accélération carboneutre du code du bâtiment** afin d'accélérer l'adoption et la mise en œuvre des niveaux de rendement les plus élevés des codes nationaux de l'énergie, d'encourager la participation des intervenants tout en s'attaquant aux défis persistants du système des codes du Canada et en préparant la voie vers un code de modification des bâtiments existants;
- D'améliorer la capacité fédérale et le soutien technique aux provinces, aux territoires et aux principaux intervenants pour l'élaboration et l'adoption de **codes carboneutres et la modification des codes du bâtiment existants**;
- D'élaborer une approche pour accroître la **résilience climatique** de l'environnement bâti.



**Il est essentiel d'aider les collectivités à moderniser leurs maisons et leurs bâtiments, y compris les logements abordables, pour atteindre les objectifs climatiques du Canada.** À cette fin, les investissements suivants seront réalisés :

- 458,5 millions de dollars en contributions et en prêts pour soutenir le volet à faible revenu du **Programme de prêts pour des maisons plus vertes**, qui favorisera l'augmentation des économies d'énergie.
- 33 millions de dollars pour la mise en œuvre du **programme pilote de quartiers plus écologiques**, qui permettra de rénover des maisons ou des unités dans un maximum de six collectivités du pays. Ce soutien aux rénovations domiciliaires à l'échelle de la collectivité s'aligne sur la recommandation du Groupe consultatif pour la carboneutralité, soit de rechercher les possibilités de décarboniser plusieurs bâtiments à la fois.
- 200 millions de dollars pour soutenir les rénovations importantes de grands bâtiments au moyen d'une **initiative d'accélération des rénovations**, qui aidera à surmonter les obstacles aux rénovations importantes (comme les vérifications ou la gestion de projet).
- 183 millions de dollars pour **soutenir un secteur de la construction décarboné et résilient au changement climatique**.

## Pour aller plus loin

Le gouvernement du Canada explorera également d'autres possibilités, notamment :

- **Mobiliser le financement du secteur privé** pour soutenir les rénovations importantes dans les immeubles résidentiels, commerciaux et institutionnels existants.
- **Mobiliser le financement du secteur autochtone** pour soutenir des rénovations en profondeur et des initiatives en matière d'énergie propre.
- **Examiner les programmes de financement fédéraux aux fins d'une rigueur accrue** pour éviter de bloquer le carbone dans le secteur de la construction, par exemple en exigeant un haut rendement pour les nouvelles constructions, les profondes rénovations énergétiques et en s'attaquant au carbone intégré et à la résilience.
- **Examen des outils de marché de la Société canadienne d'hypothèque et de logement** pour promouvoir la compatibilité climatique dans les nouvelles constructions et dans le parc immobilier existant, et accroître la rigueur des normes d'efficacité énergétique des programmes liés à la Stratégie nationale sur le logement.